tant : on en a eu un exemple dans la réforme électorale de 1884.

L'étude du premier élément du gouvernement qui est le souverain est ainsi complètement achevée. Passons au second qui est le cabinet et voyons-en aujourd'hui l'origine historique.

Dès Guillaume le Conquérant, le roi est entouré d'un petit nombre de conseillers qui forment le conseil privé. Mais parmi ces conseillers il en est que le roi préfère et réunit plus fréquemment dans son cabinet particulier ; de là l'origine et le nom de cabinet. Le conseil privé voit diminuer peu à peu son importance pour en être réduit à un rôle purement formel.

Le cabinet, d'abord instrument docile des volontés royales, tend de jour en jour à s'affranchir de la tutelle du souverain. Robert Walpole, profitant de l'inertie de Georges Ier, fortifie pour une large part l'indépendance du cabinet. Son ministère marque en outre un événement important : le premier, il se retire à la suite d'un vote de défiance du Parlement. Ce fait est l'origine de la responsabilité politique du cabinet qui remplace la responsabilité pénale, caractérisée par une procédure solennelle et compliquée, entraînant la déchéance et parfois même la mort.

Georges III, qui a la manie du pouvoir personnel, profite de la faiblesse de lord North pour dominer le cabinet. La chute du 1er ministre entraîne celle de tout le cabinet : c'est la première apparition de la responsabilité solidaire. William Pitt est plus habile que son prédécesseur et il arrive à soustraire le cabinet à l'autorité personnelle du roi.

Enfin un dernier pas vers l'indépendance du cabinet est réalisé par la réforme électorale de 1832 : la Chambre des communes devenant la véritable représentation du peuple anglais, c'est parmi les membres de la majorité que le souverain sera désormais forcé de choisir ses ministres. A. F.

Concerts et Spectacles

La « Choral Nadaud » a offert, samedi soir, à ses membres honoraires, une soirée intime qui a eu le plus légitime succès. Une nombreuse et brillante assistance avait répondu, avec empressement, à l'invitation de la commission. Elle a d'abord applaudi chaleureusement le *Choral Nadaud* qui a interprété d'une façon supérieure le magnifique chœur d'Art, *Adieu à la Patrie*, dont le solo a été chanté par M. Itache avec un art distingué.

Les amateurs qui se sont fait entendre ensuite ont recueilli une ample moisson de bravos, et c'était justice : Mlle Vanecke dans l'air d'*Hérodiade* de Massenet et dans *Malgré moi* de Pfeiffer; M. A. Eycken dans les gais couplets de *Madame Favart* d'Offenbach et l'aria du *Roi de Lahore* de Massenet; M Edgar Waeles, dans la romance de l'épée du *Cid* de Massenet; M. E. Desbarbieux, dans l'air du tambour major du *Caïd* d'Ambroise Thomas, et M. Desquiens, dans de joyeuses chansonnettes.

La Commission du choral a offert, aux applaudissements des auditeurs, un superbe bouquet à Mlle Vanecke, en témoignage de sa gratitude pour le précieux concours qu'elle avait prêté à cette fête.

Toutes ces œuvres de caractères ingénieusement variés ont été accompagnées par M. Sentin, avec son talent habituel.

Le public s'est retiré avec un seul regret, celui que cet intéressant concert ait été si court.

Un bal des plus animés a complété cette soirée.

Club Fin de Siècle. — Voici le programme du spectacle-concert que le *Club Fin de Siècle* offrira à ses membres honoraires le dimanche 23 décembre, à cinq heures, dans la vaste salle des fêtes du Châlet Fin de Siècle, 44, rue de la Vigne :

1. Lac des Fées, ouverture; Allegro militaire, Harmonie Tourquinoise; 2. Pyramides humaines, famille Jackorsiko; 3. Monologue dramatique, Louis Bux; 4. Travail surprenant par les clowns équilibristes Maury et Philippo; 5. Pasquilles tourquennoises, Louis Bouche; 6. Travail artistique à la barre fixe, frères Antonio; 7. Duo comique, Desreumeaux et Dancette. Un monsieur qui a brûlé une dame, comédie en un acte de MM. Anicet Bourgeois et Eugène Labiche. A l'issue du concert, grand bal de famille ; cavaliers, 75 cent.; dames, 5 centimes.

Leers. — Un grande soirée vocale et instrumentale offerte par la société des Trompettes de Leers (France), au bénéfice d'un soldat, aura lieu à l'estaminet du « Clairon », tenu par M. Englebert-Breou, à Leers (France).

Tourcoing. — *Le concert de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Colbert.* — Voici le programme du concert qui aura lieu aujourd'hui dimanche à cinq heures du soir dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville.

Première partie. — 1. Société des Concerts symphoniques « Mazurka Japonaise » de Louis Ganne, «Cavalleria Rusticana de Mascagni; 2. a. — de Louis Ganne, «Cavalleria Rusticana de Weber; 3. a. Auguste Lardinois, fantaisie pour clarinette allemande; 4. M. Chateau, monologue ; 4. M. J. Kupffert fils, « Gavotte pour violon de Gabriel Marie; 5. Mlle Alice Cuvelier, « Les Mousquetaires de la Reine », Halevy; 6. Mlle Hermance Honoré, 1re romance pour violoncelle de Rabot; 7. M. Léon Lefebvre, chansonnettes.

Deuxième partie. — 1. Société des concerts symphoniques « Collier de saphyr » de Pierné, fantaisie et valse de « Coppélia » de Léo Delibes ; 2. M. Aug. Lardinois, 4e air varié pour clarinette de Bender; 3. M. Chateau, monologue; 4. M. Lemaire, valse de concert pour piano de Benjamin Godard; 5. Mlle Alice Cuvelier, les variations de Proch ; 6. Les gymnastes, poses historiques ; 7. M. Léon Lefebvre, pasquilles tourquennoises; 8. Les gymnastes, grand ballet chinois.

L'Association symphonique de Tourcoing donnera le dimanche 30 décembre, à quatre heures, au salle des Fêtes, son premier concert-matinée, avec le concours de Mlle Jhane Cordonnier, cantatrice. Les places seront de 2 francs, 1 franc et 50 centimes.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 20 DÉCEMBRE

9e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

FAUST

GRAND OPÉRA EN 5 ACTES.— Musique de C. Gounod

Au 4e acte

La nuit du Walpurgis (Grand ballet)

Prix des places ordinaire. — La location est ouverte

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos des cabarets

Roubaix, le 12 décembre 1894.

Monsieur le Directeur
du Journal de Roubaix,

Aujourd'hui à une heure, à la rentrée de la fabrique, nous avons causé à une trentaine de tisserands du syndicat des cabaretiers. Ils veulent tout avoir avec les petites *mousselines à 2 sous*. Nous avons décidé, nous ouvriers, de demander, quand nous irons à l'estaminet, une pinte, une canette ou un pot, et si le débitant ne veut pas nous servir, nous saurons nous *passer de bière* leurs mousselines, : la bière nous reviendrait à 10 sous la canette.

Depuis un an, je ne vais presque plus au cabaret, j'ai fait venir d'une brasserie 2 demi-rondelles que nous buvons *en famille*, mes enfants en sont contents et moi aussi.

Nous allons propager ce nouveau système et dans 8 jours nous serons 500 et dans 2 mois 10.000. Vous savez comment les ouvriers se tiennent la main, et vous verrez que nous n'engraisserons plus les malins qui rient de nous quand ils ont nos gros sous.

Votre *bien dévoué*.

Un tisserand de chez G. et J. Pollet
qui n'est pas socialiste EDOUARD X.

L'emplacement de la Bourse de Commerce de Tourcoing

Tourcoing, le 14 décembre.

Monsieur le Rédacteur en chef,
du *Journal de Roubaix*,

Depuis plusieurs années chacun a émis son avis au sujet de l'emplacement à affecter à la construction du Tribunal de Commerce et de la Bourse. Plusieurs projets ont été faits et l'on en est arrivé, dites-vous, à proposer le *jardin* public, rue Nationale.

Je crois que ce choix n'est pas heureux pour diverses raisons et notamment parce que cet endroit est trop éloigné du centre de la ville et des affaires.

Si c'est dans un but d'économie que l'on choisit cet emplacement, pourquoi ne pas profiter du terre-plein de l'Hôtel-de-Ville pour cette affectation ?

En ménageant une rue, latérale à l'Hôtel-de-Ville et parallèle à la rue des Jardins, on obtiendrait un rectangle, entouré de quatre rues et place, sur lequel on pourrait élever un très beau monument, qui aurait le grand avantage d'être central.

En outre, le terrain ne coûterait rien; néanmoins, pour faire bien, il faudrait exproprier le front à rue de la rue Verte-Feuille, au droit du terre-plein en question, jusqu'au prolongement de l'alignement des maisons construites sur la place de l'Hôtel-de Ville. Cet agrandissement de la place aurait, je crois, pour effet de ne pas nuire à l'aspect respectif très deux monuments.

Veuillez agréer, monsieur, mes respectueuses civilités.

Un promeneur.

PETITE CORRESPONDANCE

Aux 2 Emile. — 1° L'atout n'ayant pas été désigné par le mariage, la quinte montrée n'était pas valable. 2° Pour que cette quinte fût considérée comme atout, il eût fallu compter d'abord 40 points pour le mariage, et ensuite 250 points pour la quinte majeure.

E. S. 184. — Les fils d'étrangers, nés en France, peuvent toujours se faire inscrire dans ce pays, au lieu de leur domicile, sur les listes de tirage au sort, dans l'année de leur majorité. — Vous n'avez rien à craindre si votre intention est de faire usage de la loi sur le recrutement, en France, et aucune formalité à remplir en Belgique.

C. P. — Non, vous n'avez pas droit à la dispense; vous n'êtes pas le fils aîné, ni unique d'un père septuagénaire. Mais il vous est toutefois loisible de solliciter cette faveur, en qualité de soutien de famille.

Nominations ecclésiastiques. — M. Dhennequin, vicaire d'Houplines Ste-Anastasie, est transféré à Raismes. — M. Cardinal, vicaire de Tourcoing Immaculée-Conception, est transféré à Houplines Ste-Anastasie. — M. Vigier, vicaire de Raismes, est transféré à St-André-lez-Lille.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

— *COURS du Dimanche 16 Décembre 1894* —

SARDINES FUMÉES, 15 centimes la douzaine

Crustacés		Marée fraîche	1/2 k.
Langoustes	5,00 à 6 francs	Cabliaud	»,»»
Homards (gros)	»,»» » » f.	Maquereaux	»,»»
Crabbes	»,»» » » f.	Soles	2,00
Ecrevisses (moyennes)	0,... et 0,20	Turbots	1,75
		Bar	»,»»
Escargots ..... la douz.	0,70	Barbue	1,75
		Raies	0,50
HUITRES la douz.		Flotte	»,»»
Marennes blanches extra	1,50	Rougets	0,60
Anglaises (extra-fines)	2,00	Carrelets (plels)	»,»»
Moules ..... le kilo	0,15	Truite saumonnée	»,»»
		Anguilles de rivière	»,»»
Salaisons		Anguilles de mer	»,»»
Saumon rouge le 1/2 kil.	4,00	Vives	0,70
Morue nouvelle . le 1/2 k.	0,75	Saumon blanc	»,»»
Harengs saurs à 5, 3 p. 10 c.	0,10 c.	Crevettes	1,00
Harengs saurs 2 p. 10 c.	0,10 c.	Brochet (rein doubl.)	»,»»
Craquelots, 0,15 la pièce		Merlans	»,»»
GROS		Eperlans	»,»»
		Maquereaux	»,»»
		Harengs frais, 3 pour	»,»»

DÉTAIL

Sardines fumées, 1 centime la douzaine

Véritables Scapers, harengs fumés sans sel, 0,25 la pièce, supérieurs, sans rivales, 10 fr. le cent sur commande

HUITRES VICTORIA

PAS-DE-CALAIS

Découverte de dynamite à Haisnes lez La Bassée. — En enlevant une meule d'avoine au lieu dit « Le Calvaire » à Haisnes-lez-La Bassée, M. Etienne Baudin, cultivateur, a trouvé 4 cartouches de dynamite paraissant avoir été déposées depuis longtemps en cet endroit. On suppose qu'elles ont été cachées par un ouvrier mineur désireux de s'en débarrasser.

UN VOLEUR CÉLÈBRE DANS LE NORD

Dans ses mémoires qu'il publie au jour le jour, Rossignol qui fut un des plus fins limiers de la sûreté de Paris parlait, il y a quelques jours, du trop fameux Consœenne, l'un des auteurs du vol de près d'un million, commis à Paris, en 1880, chez le général comte Schram, à la Courneuve (Seine).

Contesenne fut condamné, le 21 juillet 1881, à 20 ans de travaux forcés.

La durée de sa condamnation lui importait peu ; il pensait bien ne pas rester longtemps à la « Nouvelle. »

Nouveau Rocambole, il réparaissait sans cesse dans le monde des escapes au moment où on le croyait parde-là les mers, ou derrière les murs d'une maison centrale.

Il n'attendit pas son arrivée en Calédonie pour tenter de recouvrer sa liberté.

Pendant son transfert, il scia le parquet du wagon où il se trouvait, au moyen d'une scie qu'il possédait, enfermée dans une bastringue.

Malheureusement pour lui, l'ouverture qu'il pratiquait ainsi dans le plancher, se trouva juste au-dessus d'un essieu ce qui empêcha son corps de pouvoir passer au travers et il échoua sa tentative.

Mais son esprit était fécond en inventions de toutes sortes, et sa hardiesse ne connaissait pas d'obstacles.

Par quel moyen parvint-il à s'échapper une fois de plus ? il n'en a pas fait la confidence. Le fait est que, peu de temps après, la police de Mons demandait à celle de Paris si elle connaissait un nommé Contesenne, qu'on venait d'arrêter là-bas pour vol, en compagnie d'une jeune fille.

« Je fus chargé de l'enquête à ce sujet, dit Rossignol. Elle établit que Contesenne avait quitté le bagne, que c'était bien lui qui s'était fixé à Mons, et que la femme incarcérée avec lui était sa fille, qu'il avait fait venir de Saint Denis.

» Son procès s'instruisit en Belgique.

» De nouveau, il fut mis pour vingt ans à l'ombre.

» Pas plus abattu que par ses aventures antérieures, il réussit à s'évader de la prison de Charleroi, se réfugia en France, à Avesnes, et s'y lit bientôt repincer, à la suite d'un grand nombre de vols avec effraction.

» Cette fois, considéré comme un récidiviste des plus dangereux, il fut condamné à perpétuité.

» On n'en était pas pour cela débarrassé.

» Malgré une surveillance spéciale, ce protéo trompa encore l'œil vigilant de ses gardiens. Véritable héros de roman, qui aurait inspiré de nombreux feuilletons à Ponson du Terrail, il reparut bientôt et fut appréhendé dans une ville du Nord.

» La presse parisienne parla beaucoup de lui à cette époque, cette série d'évasions paraissant invraisemblable.

» On l'expédia à la Guyane. Il s'échappa encore en septembre 1890.

» Depuis, on n'a plus entendu parler de lui.

» Peut-être a-t-il été dévoré là-bas par les bêtes fauves. Peut-être reparaîtra-t-il un jour au service anthropométrique, où sa photographie est exposée en évidence comme celle d'un des plus audacieux criminels qu'on ait jamais connus. »

BELGIQUE

M. l'abbé Daens. — Un rédacteur de l'*Union démocratique*, a eu avec M. l'abbé Daens, le député démocrate chrétien d'Alost, une conversation que ce journal rapporte en ces termes :

— Accepterez-vous le programme de la droite ?

— *Oui, mais je ne veux pas de sa discipline.* J'entre dans le groupe démocrate et ne voterai que ce qui me touchera pas à son programme.

— Avez-vous fait des ouvertures à un groupe parlementaire quelconque et quel accueil vous a-t-on fait ?

— Je n'ai fait aucune ouverture et n'en ferai pas. Je défendrai le programme des démocrates et collégial ainsi ce groupe à me recevoir.

— Quelle est votre opinion sur la question militai t ?

— Je suis partisan du volontariat, mais comme il est impossible d'arriver à ce but du jour au lendemain, je demanderai la diminution des charges et du nombre d'hommes.

— Que pensez-vous de la personnification civile ?

— Je suis grand partisan.

— Etes-vous partisan du salaire familial ?

— Oui, et je le défendrai avec force.

— Etes-vous partisan de l'Union des groupes conservateurs et démocrates ?

— Oui, de l'union, mais de la fusion, non. Je veux l'entente, tout en n'admettant pas qu'il faille obliger les démocrates à accepter le programme intégral des conservateurs.

— En un mot, quel est le fond de votre programme ?

— Mon programme est assez connu. Je défendrai le *programme présenté par la Ligue démocratique belge.*

Mouscron — *Un déraillement.* — Le train de voyageurs n° 928 partant de Courtrai pour Tournai à 4 h. 26 de l'après-midi, arrivant en gare de Mouscron à 4 h. 49 a déraillé à 200 mètres de cette dernière gare, près de la barrière du hameau du « Phénix », à l'endroit où un pont est en réparation.

Heureusement il n'y a eu aucun accident à déplorer, et les dégâts matériels sont peu importants.

Le train a été dirigé sur Tournai et les voyageurs partant vers Tournai ont dû attendre le train partant à 5 h. 01 de Mouscron.

Le train de voyageurs partant de Tournai à 4 h. 08 arrivant à Mouscron à 4 h. 35 a dû attendre en gare d'Herseaux pendant près de trois quarts d'heure.

— *Incendie de deux estaminets à la frontière.* — La gendarmerie de Frasnes-lez-Anvaing vient de faire une enquête sur deux incendies survenus à Dottignies (Belgique), dans des estaminets belges. Ce matin, Pierre Jean Dewaele, de Tourcoing (Roubaix), poursuivi pour vol qualifié à Frasnes, et Louis Verstuchel, service Bayard, rue à Tourcoing (Flandre orientale), vivant maritalement avec Jean Bowaibier, poursuivie comme incendiaire de la maison habitée à Taintes par son mari, la nuit du 23 au 26 juin dernier. Ces deux extraits ont été provisoirement écroués à la prison de Courtrai.

Courtrai. — *Un accident.* — Vendredi, vers sept heures du soir, un accident s'est produit rue de Lille. Mme Sylvie Vanmeerhaghe, marchande de fruits, demeurant Marché aux grains, s'est fracturé l'épaule droite en glissant d'un trottoir. Elle a reçu, dans une maison voisine, les soins de M. le docteur Vandenberghe et a été transportée ensuite à son domicile.

Dadizeele. — *Disparition de nouveaux-nés.* — Dans la nuit du 11 au 12 décembre, à l'estaminet bien connu sous le nom de « Pleun », une jeune fille de 21 ans, Marie Denorme, mettait au monde deux jumeaux; aucune déclaration ne fut faite à l'état-civil. La gendarmerie, informée de ces faits, ouvrit une enquête samedi matin. La mère de la jeune fille prétendit que les enfants étaient morts-nés et que la sage-femme avait emporté les deux cadavres. Quant à Marie Denorme, elle raconte que le 2 décembre, vers 11 heures du soir, se promenant avec un jeune homme de Morslede, Emile Leenkeneke, et ayant abandonné celui-ci un instant, elle fut attaquée par deux individus restés inconnus, qui lui portèrent des coups de pieds, auxquels elle attribue la naissance prématurée de ses deux enfants. Toutefois, l'enquête ne peut déterminer si elle n'est pas due à des manœuvres criminelles.

Menin. — *Vol au marché.* — Esther Cleeys, âgée de 23 ans, épouse de Victor Vanhoutte, se faisait surprendre samedi matin en flagrant délit de vol. Profitant de l'inattention momentanée d'une marchande, elle s'était emparée de trois brosses, d'un tablier et d'un corset. Arrêtée et conduite devant le commissaire de police, elle fit aveux les plus complets. Elle a été remise en liberté après midi.

CHOSES ET AUTRES

Papas :

Entre-nous tu de ton fils ?

— Que la [illegible] commande de choisir une carrière et il m'a répondu qu'il se sentait une vocation irrésistible pour les [illegible] alors.

— Alors tu l'as mis aux [illegible] ?

— Pas tout de suite : j'ai fait entrer [illegible] chez un [illegible].

* * *

Hier soir, l'excellente bonne du docteur Purgon, entre dans le cabinet de son patron.

Monsieur, lui dit-elle, il y a là deux muets qui vous demandent une consultation.

— Des muets ?... Sont-ils vraiment muets ?

— Ils le disent, du moins.

PENSÉES

Rien ne pare une femme qui aime comme le sentiment religieux; il ajoute à la beauté, et embellirait la laideur si une femme qui aime pouvait être laide.

AUG. GUYARD.

* * *

Les mensonges sont des ouées sans manche et coupent la main qui les porte. PROVERBE.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 14 décembre.* — Jules Verlinde, rue Delespaul, 40. — Albert Courcelle, rue de Bethune, 22. — Victor Ladsous, boulevard de Metz, cour St-Henri, 12. — Auguste Symoens, rue de Naples, 95. — Yvonne Devleeschauwer, rue de Flandre, 43. — Augusta Rosseeuw, rue Voltaire, cour Defay, 2. — Oscar Vermeire, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 15. — Léonie Vandenbulcke, rue de la Redoute, 153. — Maurice Clarisse, rue Descartes, fort Sion, 49. — Charles Melliez, Hôtel-Dieu.

Du samedi 15. — Madeleine Descamps, rue Pierre-de-Roubaix, 129. — Céline Leroy, rue de la Chapelle-Carette, 69. — Marthe Dubar, rue d'Isly, 64. — J. -B. Dhont, rue de l'Ommelet, cour Mirabeau, 34. — Emile Swanart, rue Mulot. — René Tiberghien, rue de Rome, 70. — Emile Descamps, rue de Naples, 95. — Maurice Selosse, rue Racine, 16. — Fernand Coquet, rue de Bourgogne, 2.

Mariage du samedi 15. — Jules Carpentier, boucher, 34 ans, rue Lavoisier, 30 et Marie Castelain, servante, 20 ans, Grande-Rue 142. — Gustave Van Herreweye, fileur, 41 ans, rue du Tilleul et Mathilde Carlier, couturière, 39 ans, rue du Tilleul. — Zénobe Bulcaen, marchand d'étoffes, 24 ans, rue du Condé, 2 et Elisa Sinaer, pileuse, 20 ans, rue du Pile, 187. — Richard Derudder, mécanicien, 25 ans, rue de l'Epeule, cour Liagre, 11 et Aline Delbart, pointeuse, 20 ans, rue de l'Epeule. — Jean Mathyu, tisserand, 24 ans, rue de Valenciennes, 14 et Flore Roubleaux, tisseuse, 21 ans, rue d'Armentières, 81. — Pierre Duleu, tisserand, 54 ans, rue de Valenciennes, cour Gérard, 9 et Virginie Parris, ménagère, 50 ans, rue de Valenciennes, 9. — Edouard Verhennenman, apprêteur, 23 ans, rue St-André, 15 et Mélanie Gemis, soigneuse, 21 ans, à Roubaix. — Paul Folliot, ouvrier-programme des démocrates et collégial ainsi ce groupe à me recevoir.

— Quelle est votre opinion sur la question militai t ?

— Je suis partisan du volontariat, mais comme il est impossible d'arriver à ce but du jour au lendemain, je demanderai la diminution des charges et du nombre d'hommes.

— Que pensez-vous de la personnification civile ?

— Je suis grand partisan.

— Etes-vous partisan du salaire familial ?

— Oui, et je le défendrai avec force.

— Etes-vous partisan de l'Union des groupes conservateurs et démocrates ?

— Oui, de l'union, mais de la fusion, non. Je veux l'entente, tout en n'admettant pas qu'il faille obliger les démocrates à accepter le programme intégral des conservateurs.

— En un mot, quel est le fond de votre programme ?

— Mon programme est assez connu. Je défendrai le *programme présenté par la Ligue démocratique belge.*

Mouscron — *Un déraillement.* — Le train de voyageurs n° 928 partant de Courtrai pour Tournai à 4 h. 26 de l'après-midi, arrivant en gare de Mouscron à 4 h. 49 a déraillé à 200 mètres de cette dernière gare, près de la barrière du hameau du « Phénix », à l'endroit où un pont est en réparation.

Heureusement il n'y a eu aucun accident à déplorer, et les dégâts matériels sont peu importants.

Le train a été dirigé sur Tournai et les voyageurs partant vers Tournai ont dû attendre le train partant à 5 h. 01 de Mouscron.

Le train de voyageurs partant de Tournai à 4 h. 08 arrivant à Mouscron à 4 h. 35 a dû attendre en gare d'Herseaux pendant près de trois quarts d'heure.

— *Incendie de deux estaminets à la frontière.* — La gendarmerie de Frasnes-lez-Anvaing vient de faire une enquête sur deux incendies survenus à Dottignies (Belgique), dans des estaminets belges. Ce matin, Pierre Jean Dewaele, de Tourcoing (Roubaix), poursuivi pour vol qualifié à Frasnes, et Louis Verstuchel, service Bayard, rue à Tourcoing (Flandre orientale), vivant maritalement avec Jean Bowaibier, poursuivie comme incendiaire de la maison habitée à Taintes par son mari, la nuit du 23 au 26 juin dernier. Ces deux extraits ont été provisoirement écroués à la prison de Courtrai.

Courtrai. — *Un accident.* — Vendredi, vers sept heures du soir, un accident s'est produit rue de Lille. Mme Sylvie Vanmeerhaghe, marchande de fruits, demeurant Marché aux grains, s'est fracturé l'épaule droite en glissant d'un trottoir. Elle a reçu, dans une maison voisine, les soins de M. le docteur Vandenberghe et a été transportée ensuite à son domicile.

Déclarations de décès du samedi 15. — Marie Holvoet, 6 mois 6 jours, sentier du Boitelet. — Mathilde Beghien, 10 mois, rue de Paris, 17. — Constance Couvreur, 65 ans 9 mois, cabaretière, rue de Mouscron, 19. — Julien Nolf, 5 ans 1 mois, rue des Carliers, 107.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 3 au 9 décembre.* — Pierre Blauwe Léon, rue de Wasquehal. — Jeanne Hélène, rue Paul Bert. — Dupire Berthe, Impasse du Dévouement. — Verhaeghe Lilianne, rue Faidherbe. — Simon Marie, rue du Nord. — Lutun Juliette, rue Lavoisier. — Gorloo Léon, rue de la Limite. — Devot Adrienne, rue des Ogiers. Vandevyver Marie, rue de la Limite. — Vanstiphout Alexandre, rue du Tonkin. — Deconninck Henri, rue de la Mackellerie. — Breyne Charles, rue Mirabeau. — Colman Constance, rue Faidherbe. — Sohet Marguerite, Grand'Rue. — De Zutter Hilonè, Vert-Rue. — Minne Louise, rue des Ogiers. — *Publications de mariages.* — Devuyst Charles, voiturier et Verschuere Sophie, sans profession. — *Mariage.* — Declercq Arthur, 29 ans, rentier et Vandeputte Irma, 22 ans, repassée. — *Déclarations de décès.* — Bizon Yvonne, 18 jours, rue de la Gare. — Viaene Virginie, 73 ans, marchande, rue de Wasquehal.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 30 novembre au 6 décembre.* — Joseph-Clovis Parein, au Breuil. — Eloi Poupart, au Bas-Chemin. — Edouard Braeye, au Petit-Tournay. — Angèle-Marie Schotte, au Touquet. — Frédéric Desmedt, au Crétinier. — Alfred Glorieux, à Carluyère. — Hélène Vanwambeke, rue d'Andemarde. — Germaine Huslist, rue de Traversière. — Julia Robert, rue de la Mairie. — Désiré-François Furnière, au Petit Tournay. — François-Joseph Demedts, à St-Liévin. — Celestine-Marie Verbeke, au Crétinier. — Céline Seynaeve, au Bas-Chemin. — *Publications de mariages.* — Louis-Joseph Castelain, militaire, 23 ans et Irma-Alida Louise Dhonst, 18 ans, sans profession. — Camille-Joseph Soudan, 26 ans plafonneur et Honorine-Joséphine Delerue, 30 ans, cabaretière. — *Mariages.* — Rémy-Henri-Joseph Deffrennes, 24 ans, piqueur de cartons et Flore Béhague, 24 ans, tisserande. — Henri Watteau, 24 ans, tisserand et Marie-Philomène Decock, 20 ans, piquûrée. — François-Joseph Lesaffre, 21 ans, rattacheur et Flore Bétague, 19 ans, doubleuse. — *Déclarations de décès.* — Jules-Joseph Courcelle, 47 ans 7 mois, tisserand, au Crétinier. — Alphonse-Joseph Morelis, 48 ans 8 mois, boulanger, à St-Liévin. — Marie Desmettre, 3 ans 4 mois, à Mouvaux. — Barbe Klein, 71 ans, 9 mois, sans profession, au Sapin-Vert. — Emile-Pierre-Joseph Remmerique, 16 mois 1/2, à la Vieille-Place. — Caroline-Joseph Delaire, 62 ans 3 mois, sans profession, rue de Tourcoing. — Léon-Emile Vermeersch 2 ans 8 mois, au Touquet. — Julia Deschepper, 3 semaines, à la Marlière. — Charles-Louis-François-Jean-Baptiste Cousaert, 6 mois 1/2, au Laboureur. — Julienne-Sophie Dumortier, 40 ans 9 mois, tisserand, rue de la Gendarmerie.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 1er au 10 décembre.* — Céline Verquenne, au Mont. — Antoinette Duthoit, 3 la Fosse de Carr. — Alphonse Duthoit, à la Quenouille. — Marie Leroy, au Cabu.

MARQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 1er au 7 décembre.* — Tétillon Georges, chemin des Peupliers. — Neveux Albine, cour Luisel. — Peelman Jules, rue St-Patrice. — Catteau Claire, rue du Nord. 5. — *Déclarations de décès.* — Dubois Désiré, 65 ans, journalier, à l'Entrepôt. — Delfortrie Sophie, 7 ans, ménagère, au Quesne. — Brabant Antoine, 46 ans, représentant de commerce, rue de Lazaro. — Dufiot Jules, 4 mois, à l'Entrepôt. — Trehout Désiré, 53 ans, menuier, rue de Marquette. — Delemar Charles, 3 ans 1/2, à Rouges-Barres.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 16 novembre au 7 décembre.* — Delcroix Albert, à la Place. — Domecyn Emile, aux Bablons. — Dupont Victor, à la Place. — Rendt Marie à la Citadelle. — *Mariages.* — Hollemaert Jules, 29 ans, apprêteur et Morelis Anna, 20 ans, sans profession. — Spriet Auguste, 40 ans, tisserand et Nockelynck Marie, 35 ans, tisserande. — *Déclaration de décès.* — Carlier Pierre, 69 ans, à la Place.

ESTAIMPUIS — *Déclarations de naissances du 1er au 30 novembre.* — Leclercq Arlienne, hameau de Warlenigne. — *Mariages.* — Nys Henri, 24 ans, tisserand, chemin des Ouvroirs avec Dumortier Zoé 24 ans, ouvrière de fabrique, hameau de Warlenigne. — Vandenberghe Ferdinand, 38 ans, voyageur de commerce, chemin des Ouvroirs avec Coopman Marie-Elodie, 18 ans, servante, à Belleghem.

DOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 24 novembre au 6 décembre.* — Jules Verstichel, rue de Mouscron. — Alma-Alfra Vandenhemmel, au Grand-Cheval. — *Déclarations de décès.* — Adèle Dusouillez, veuve [illegible] Coulain, 82 ans, Hospice civil.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 2 au 8 décembre.* — Marie Vanoverberghe, cabaretière, au Phénix. — Emma Depoorter, Haut-Judas. — Victor Lepers, canton de l'Espérance. — Louis Yperman, rue de Rolleghem. — Jeanne De Berdt, rue de Tourcoing. — Maurice Lerouge, rue de la Station. — Jeanne Vandepitte, rue Carnée. — Georges Deldalle, Bas-Voisinage. — *Mariages.* — Benoit Pollet, 27 ans, ouvrier de fabrique, rue de la Station et Marie Decorte, 23 ans, sans profession, rue St-Pierre. — *Déclaration de décès.* — Lyssens présenté sans vie. — Christ Casimir David, 27 ans, conducteur de chevaux à Rolleghem. — Emile Bossemaere, 1 an, Bois de Chênes.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Fédération Roubaisienne. — Dans sa dernière séance, la commission a décidé les concours au-dessus de Paris aux dates ci-après : Rambouillet, le 19 mai; Chartres, le 23 juin, et Rambouillet, le 28 juillet. Pour les autres concours et prix d'honneur les détails seront donnés ultérieurement. Aujourd'hui dimanche 3e grande exposition de pigeons voyageurs. MM. *Grulois frères* feront admirer leurs sujets au siège de la société St-Luc, chez M. Elie Catteau, à l'Epeule. La société l'Espérance rappelle aux amateurs et sociétaires les concours qu'elle organisera à Albert, le lundi de la foire de Roubaix, le 22 avril: 100 fr. de prix d'honneur, et le 16 juin Chartres, 1000 fr. prix d'honneur. — Cercle colombophile « Union », café Pandore rue Pauvrée deux concours géuéraux préparatoires à l'exposition du 26 janvier, organisée par la société des aviculteurs du Nord au Palais Rameau à Lille. En voici les dates.

1er concours dimanche 30 décembre; 2e concours dimanche 13 janvier.

Quatre catégories : Mâles vieux, quelle que soit la nuance ; femelles vieilles, id. ; mâles jeunes 1894, id. ; femelles jeunes 1894 id. — Mise en paniers le dimanche matin de 8 à 10 heures. *Mise 1 fr. sans retenue.* Un prix par 5 pigeons engagés dans chaque catégorie.

ROUBAIX. — Dimanche 16 décembre, 3e exposition au Pigeon Roubaisien, chez Renard, rue Inkermann. Les exposants sont MM. H. Spriet, Dufrest et Arthur Vaneck.

TOURCOING. — *Exposition de pigeons.* — La société colombophile « Union et Progrès » informe les amateurs qu'elle organise dans son local, café de l'Hôtel-de-Ville, 1 place de l'Hôtel-de-Ville, une 3e de l'exposition, savoir : 1. Mâles vieux toutes nuances réunies; 2. Femelles vieilles; 3. Mâles jeunes; 4. Femelles jeunes. Il ne sera pas perçu de mise pour cette dernière exposition. La société offre, à titre gracieux, quatre médailles en argent : une médaille au plus beau mâle vieux, à la plus belle femelle vieille, au plus beau mâle jeune et à la plus belle femelle jeune.

Les pigeons seront reçus au siège de la Société de 9 heures à 10 h. 1/2 au matin. Les expositions sont réservées aux amateurs de la Tourcoing et de ses cantons.

— La société la Fenêtre Blanche a, dans sa dernière réunion, décidé de donner les concours comme suit : 19 mai sur Charleville ; 26 id. sur Chartres ; 2 juin sur Chantilly.

La société colombophile l'Epervier, établie chez M. Jean-Louis Lemaire, rue de la Croix-Rouge 50, a décidé les concours suivants pour l'année 1895 : le 12 mai sur Chantilly, le 14 juillet et 4 août sur Chantilly.

RONCQ. — *Les expositions de pigeons.* — L'exposition des pigeons de MM. A. Soisson et J. Leducq qui a eu lieu chez M. Delmotte, rue du Calvaire, près de l'église de Roncq, a été très réussie. Les nombreux succès remportés par ces amateurs avaient attiré un grand nombre de visiteurs de Tourcoing et des environs. L'exposition de M. Soisson mérite une mention toute spéciale, elle était très remarquée des connaisseurs, un pigeon roux, un mâle producteur ainsi que ses quatre fils de même nuance et les 10 et 29.

Parmi les jeunes de l'année, le 14 écaillé mâle race Carlos Florin et la 7 rouge du 1 promettent bien pour la prochaine campagne. — M. Lebrun avait exposé une vingtaine de pigeons parmi lesquels on remarquait le 35 écaillé, les 3 et 4 et une belle petite femelle bleue 2 race vervietoise. L'exposition a été terminée vers neuf heures du soir.

— Aujourd'hui 16 décembre, exposition des pigeons de M. Edmond Gilles, chez M. Dalle, derrière l'église.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — La société les amis réunis de l'Ours établie chez M. J.-B. Desroussaux, rue Pellart, laquelle a offert depuis le début de la saison le plus de combats et de coqs sérieux, invite les amateurs à venir voir lundi 17 décembre courant le 3/5 engagé contre la grande société de Staden ; le fameux noir battra dans les trois premières paires, on ne paiera que 0,50 c. mise au parc à 5 heures précises.

— Dimanche 16 décembre 1894, attaque d'une belle partie de coqs (barbaries écossais), chez M. Danniels à l'Abondance, rue de Mouveaux 66, contre Bogard de Tourcoing. Un 3 de 5 pour 50 fr. Les paires de plaisir à 10 fr. Mise au parc à 3 h. 1/2. Prix d'entrée, 30 cent.

— Aujourd'hui